

Nos prestations s'effectuent exclusivement sur la base de nos conditions générales CG et de son adjonction CGCE pour la gestion des contrats d'entretien, même si l'acheteur place sa commande en vertu de ses propres conditions.

Tarification du contrat d'entretien :

- Nos prix sont indiqués en francs suisses hors taxe (HT), plus TVA. Notre N° TVA : CHE-111.701.395.
- Le prix du contrat d'entretien sera celui en vigueur à la date de sa facturation.

Durée / Résiliation :

- Le présent contrat est envoyé informatiquement et entre en vigueur à la date de son paiement pour une durée douze mois. Une nouvelle proposition de contrat peut être envoyée en fin d'échéance selon les conditions du jour par l'envoi d'une facture exclusivement par Email à l'adresse fournie par notre client sur son compte. Si le client ne s'acquitte pas dans le délai imparti, son nouveau contrat sera annulé.

Vente / Changement de gérance :

- Le client s'engage à informer son successeur de l'existence du présent contrat en cas de vente ou de changement de gérance. Il s'engage également à informer Abidex SA, dans un délai de 30 jours par Email à: info@abidex.ch de cette nouvelle situation.
- Si le présent contrat n'était par repris tel quel par le successeur, une résiliation n'est possible que dans un délai contractuel.

Prestations :

- Nous nous engageons à effectuer nos interventions conformément aux règles en vigueur. Aucune responsabilité n'est assumée pour des dommages quelconques.
- Abidex SA décline toute responsabilité pour tout dégât provoqué par une manipulation ou une intervention de tiers sur l'installation.
- Nos prestations sont réalisées selon l'énoncé dans le contrat d'entretien. Toutes autres interventions, comme le remplacement de pièces défectueuses, les coûts de la main d'œuvre et des frais de déplacement seront facturés en plus.
- Si un curage ou autre intervention spécifique ont été stipulés dans le contrat, seul Abidex SA en décide de sa réalisation. La facturation se fera en supplément et séparément du contrat d'entretien.

Accès aux installations :

- Le client s'engage à garantir l'accès total et en tout temps aux installations et locaux concernés pour le personnel de maintenance ou par une entreprise mandatée par Abidex SA.
- Un robinet d'eau et un écoulement doivent être à disposition et à moins de 10 mètres de l'installation.

Reprise non exhaustive des

Conditions générales CG

Garantie :

- La garantie des produits et solutions accordée à l'acheteur uniquement est valable, dès la date de livraison et durant une période allant jusqu'à 24 mois, sauf les consommables et contre indication écrite et inclus uniquement la réparation du produit ou son remplacement. Tous autres frais sont à la charge de l'acheteur.
- Exclus de garantie** : tous dommages provenant d'une usure normale, d'un entretien insuffisant, du non-respect des prescriptions d'utilisation, de fausses manœuvres, d'une utilisation abusive, d'erreurs de raccordement, ainsi que d'autres raisons dont nous ne portons pas la responsabilité. En cas de demeure de paiement, nous pouvons refuser le droit de garantie à l'acheteur, jusqu'à l'accomplissement de ses engagements.

Protection des données :

- Nous recueillons uniquement les données personnelles nécessaires au bon fonctionnement de nos prestations et services. Dans ce cadre seulement, nous sommes amenés à collaborer avec des entreprises partenaires. Nous disposons de moyens techniques et organisationnels pour garantir au mieux la sécurité de vos données personnelles. Toutefois la transmission d'informations via les vecteurs électroniques dont Internet recèlent certains risques de sécurité. Nous ne pouvons assumer aucune garantie en ce qui concerne la sécurité des informations transmises par ces canaux.

Réserve de propriété et For juridique :

- Toutes prestations s'effectuent sous réserve de propriété en notre faveur, jusqu'au règlement intégral de toutes créances.